

CHARTRE AMBASSADEUR DE LA PROPRETÉ

En tant qu' « Ambassadeur de la Propreté », je m'engage à :

- **Être exemplaire** en matière de propreté publique.
 - **Me munir** de l'équipement mis à ma disposition pour ma légitimité et ma sécurité.
 - **Ramasser** les déchets sauvages qui se trouvent le long de la/des rue(s) que je parraine.
 - *Mieux vaut parrainer une plus petite zone et s'assurer qu'elle reste propre que de voir trop grand.*
 - **Intervenir** exclusivement dans le domaine public. Les sites privés sont à proscrire.
 - **Utiliser** les sacs «Ambassadeurs Propreté» reçus exclusivement pour le ramassage des déchets sauvages (et en aucun cas pour mes propres déchets ménagers).
 - **Trier** les déchets que je ramasse. Les bouteilles et flacons en **Plastique**, emballages **Métalliques** et **Cartons** à boissons dans le sac **PMC** bleu. Le reste des déchets dans le sac tout-venant blanc transparent.
- **ATTENTION** : dans le sac bleu, uniquement les **PMC** vides, non remplis de liquide ou de terre et non rouillés.
 - *Je veille à retirer des sacs les bouteilles en verre récoltées, afin de les déposer dans une bulle à verre ou tout autre système de collecte sélective.*
- **Évacuer** mes sacs selon la procédure qui me sera décrite par ma commune.
 - **Signaler** à ma commune la présence de dépôts clandestins, déchets encombrants et/ou dangereux sans y toucher.
 - **Sensibiliser** mes proches ou toute autre personne afin qu'ils adoptent, eux aussi, les bons gestes en matière de propreté publique.
 - **Être courtois** dans les échanges avec l'administration communale.
 - **Être respectueux** dans ses interactions avec l'ensemble des citoyens.
 - **Ne pas utiliser son rôle** d'ambassadeur de la propreté comme levier politique.